



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

embre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire
Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFO AOUT 2012 n°2

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

La sortie au port du plomb, malgré une météo pluvieuse nous a permis de découvrir un autre aspect de ce petit port et de nous retrouver une fois encore avec plaisir. Le concours de pêche s'est déroulé sous un soleil radieux avec une houle qui n'a pas trop gêné les pêcheurs de dorades. Alain BRAUD qui a organisé ces deux manifestations vous en parlera plus longuement dans une prochaine info. Dès à présent je vous confirme que le Bureau tiendra compte de vos remarques concernant l'organisation des manifestations 2013.

L'équipe sardinade a encore œuvré cette année à la satisfaction de tous les participants. Une fois encore le soleil était au rendez-vous. L'aide logistique des services de la commune nous a permis de nous installer facilement.

La cérémonie des disparus en mer se déroulera mardi prochain 14 aout à 16 heures à l'embarcadère. Votre participation sur vos bateaux est indispensable. Nous organiserons les transferts en annexe afin de ne pas vous obliger à utiliser les vôtres. La mise en place de fanions et décorations de vos bateaux seront très appréciées. Une quête au profit de la SNSM sera effectuée. A la fin de la cérémonie et durant un concert de chants marins nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié.

A tous ceux qui naviguent au-delà de la zone de pêche, je rappelle que les pompes à essence à Saint-Martin-de-Ré sont en services et que des modifications de navigations sont instaurées dans le port de La Rochelle.

Nouvelles balises dans le chenal de La Rochelle

Afin de sécuriser durant l'été la navigation dans le chenal de La Rochelle, le balisage vient d'être modifié et renforcé dans sa partie rétrécie du fait des travaux d'extension. La régie du port a également fait modifier la profondeur du chenal en la doublant sur toute sa longueur (sonde d'1 mètre) et en l'augmentant en largeur de 20% de l'entrée du chenal à celle des Minimes. Pour que chacun puisse garder du plaisir tout au long de sa navigation il est important de respecter la vitesse maximum de 5 nœuds dans le chenal, l'alignement des 2 phares à éclats, le nouveau balisage ainsi que les priorités.

<http://www.navigualarochelle.com/port-de-plaisance-de-la-rochelle/et>

Bonne lecture de ces quelques lignes et bon dimanche.

Le Président
Jacques FLATIN
07 61 18 49 01